



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE  
DE MOLSHEIM - MUTZIG ET ENVIRONS**

COMMUNES RATTACHEES : ALTORF - DACHSTEIN - DINSHEIM-sur-BRUCHE - ERGERSHEIM -  
GRESSWILLER - MOLSHEIM - MUTZIG - SOULTZ-les-BAINS - WOLXHEIM



**VILLE DE MOLSHEIM**  
**67120**

**VILLE DE MUTZIG**  
**67190**

**DELIBERATIONS DU COMITE-DIRECTEUR**  
**SEANCE DU 28 MARS 2019**

Nombre de membres  
du Comité-Directeur  
du Syndicat       **22**

Nombre de membres  
qui se trouvent en  
fonction           **22**

Nombre de délégués :  
- présents :       **15**  
- représentés :    **3**  
TOTAL               **18**

L'an deux mille dix-neuf, le Jeudi 28 Mars à 19 heures 30, le Comité-Directeur du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE MOLSHEIM-MUTZIG ET ENVIRONS, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'**ALTORF** :  
M. Lucien BERNHARD, Cons. Mun.

Pour la commune d'**ERGERSHEIM** :  
M. Maxime BRAND, Maire  
Mme Marianne WEHR, Adjointe

Pour la ville de **MUTZIG** :  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire  
Dr Jean-Paul GALLOIS, Adjoint

Pour la commune de **DACHSTEIN** :  
M. Léon MOCKERS, Maire  
M. Bertrand BOMO, Cons. Mun.

Pour la commune de **GRESSWILLER** :  
Mme Sandrine HIMBERT, Cons. Mun.

Pour la commune de **SOULTZ-B.** :  
M. Charles BILGER, Adjoint

Pour la commune de **DINSHEIM** :  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire  
M. Claude ROUX, Adjoint

Pour la ville de **MOLSHEIM** :  
M. Jean-Michel WEBER, Maire  
M. Philippe HEITZ, Adjoint

Pour la commune de **WOLXHEIM** :  
M. Adrien KIFFEL, Maire  
M. Gérard PIERRON, Adjoint

Membres représentés :

M. René BAAS  
M. Pierre THIELEN  
Mme Anne GROSJEAN

ayant donné procuration à M. Lucien BERNHARD  
ayant donné procuration à Mme Sandrine HIMBERT  
ayant donné procuration au Dr Jean-Paul GALLOIS

Excusés :

M. Gilbert STECK, Adjoint au Maire de MOLSHEIM  
M. Laurent FURST, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
Mme Martine BRENCKLE, Adjointe au Maire de MUTZIG  
Mme Alexandra COLIN, Conseillère Municipale de SOULTZ-LES-BAINS

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2019**

---

**N° 19-04**

**LE COMITE-DIRECTEUR**

**VU** le Procès-Verbal des délibérations de la séance ordinaire du 28 février 2019, diffusé à l'ensemble des membres du Comité-Directeur, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 28 mars 2019 ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**approuve  
à l'unanimité**

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 28 février 2019, dans les forme et rédaction proposées,

**et procède**

à sa signature.

---

**OBJET : FINANCES ET BUDGET - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2018**

---

**N° 19-05**

**LE COMITE-DIRECTEUR**

**VU** le Compte de Gestion de l'exercice 2018 présenté par Madame Michèle CLOCHETTE, Trésorière de MOLSHEIM et Agent Comptable du SIVOM ;

**CONSTATANT** la parfaite concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif du même exercice 2018 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président de la séance ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
1° approuve**

les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2018,

**2° demande**

qu'il plaise au Juge des Comptes de donner décharge à Madame Michèle CLOCHETTE, Comptable au cours de l'exercice 2018.

---

**OBJET : FINANCES ET BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF GENERAL ET RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2018**

---

**N° 19-06**

**LE COMITE-DIRECTEUR**

**VU** le Budget Primitif de recettes et dépenses présumées de l'exercice 2018, arrêté respectivement par le Comité-Directeur en ses séances ordinaires des 29 mars 2018 et 20 décembre 2018 ;

**VU** les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du Compte de Gestion 2018, que des opérations complémentaires effectuées en 2019 ;

**VU** la loi N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

**CONSIDERANT** que la clôture des budgets d'investissement de l'exercice 2018, intervient au 31 décembre 2018 ;

**CONSIDERANT** dès lors, qu'il convient d'établir l'état des restes à réaliser des sections d'investissement à reporter sur l'exercice 2019, lors du vote du Budget, pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel WEBER, Vice-Président, Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président du SIVOM au cours de l'année 2018, ayant quitté la salle préalablement au vote ;

**par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION**

**1° AU TITRE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018**

**1.1. approuve**

le Compte Administratif de l'exercice 2018 présenté par le Président,

**1.2. arrête**

les opérations budgétaires effectuées pendant l'exercice 2018, pour le Budget Principal, comprenant les différentes fonctions, aux chiffres arrêtés ci-dessous :

<b>VOCATIONS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RESULTATS</b>
<i>FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX</i>	11 851,81	486 722,86	474 871,05
<i>FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE</i>	4 751 887,10	5 751 999,68	1 000 112,58
<b>TOTAL Réalisé 2018</b>	<b>4 763 738,91</b>	<b>6 238 722,54</b>	<b>1 474 983,63</b>

**2° AU TITRE DES RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2018**

**2.1. adopte**

les états des restes à réaliser suivants :

<b>VOCATIONS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RESULTATS</b>
<i>FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX</i>	-	-	-
<i>FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE</i>	7 446,79	-	- 7 446,79
<b>TOTAL Reste à réallser</b>	<b>7 446,79</b>	<b>-</b>	<b>- 7 446,79</b>

**2.2. autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états,

**3° AU TITRE DES RESULTATS DEFINITIFS DE L'EXERCICE 2018**

**3.1. arrête**

dès lors, les résultats définitifs de l'exercice 2018, comme suit :

VOCATIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
TOTAL Réalisé 2018	4 763 738,91	6 238 722,54	1 474 983,63
TOTAL Reste à réaliser	7 446,79	-	- 7 446,79
RESULTAT DEFINITIFS 2018	4 771 185,70	6 238 722,54	1 467 536,84

### 3.2. précise

que ces écritures seront reprises dans le Budget Primitif de l'exercice 2019.

---

## **OBJET : FINANCES ET BUDGET : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2018 ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019**

---

N° 19-07

### LE COMITE-DIRECTEUR

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L 2312-1 à L 2312-4 et L 2313-1 et suivants ;

**VU** sa délibération N° 19-02 du 28 février 2019 portant débat général d'orientations budgétaires ;

**VU** sa délibération N° 19-06 de ce jour tendant à l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2018 ;

**VU** le projet du Budget Primitif de l'exercice 2019, diffusé à l'ensemble des membres du Comité-Directeur, sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

à l'unanimité  
1° affecte

**a) PRINCIPE :**

Le cas échéant et autant que faire se peut, les excédents des sections de fonctionnement des différentes fonctions aux besoins de financement des sections d'investissement des mêmes fonctions.

**b) DETAIL :**

**Fonction 020 : Administration Générale**

☞ Résultat de fonctionnement	:	385.237,21 €
☞ Résultat d'investissement	:	89.633,84 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

**Fonction 4112 : Centre Sportif « ATALANTE »**

☞ Résultat de fonctionnement	:	72.273,16 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 445.446,09 €
☞ Restes à réaliser	:	- 4.759,20 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	72.273,16 €

**Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Investissement)**

☞ Résultat de fonctionnement	:	395.163,35 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 125.000,00 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 125.000,00 €

**Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion)**

☞ Résultat de fonctionnement : 8.124,05 €

☞ Résultat d'investissement : - 1.937,84 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 6.500,00 €

**Fonction 4121 : RUGBY**

☞ Résultat de fonctionnement : 60.217,70 €

☞ Résultat d'investissement : - 44.521,74 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 44.521,74 €

**Fonction 4122 : Tennis-Club MOLSHEIM-MUTZIG**

☞ Résultat de fonctionnement : 75.043,30 €

☞ Résultat d'investissement : - 150.710,37 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 75.043,30 €

**Fonction 41410 : Sport DACHSTEIN**

☞ Résultat de fonctionnement : 639.697,94 €

☞ Résultat d'investissement : - 227.821,13 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 227.821,13 €

**Fonction 41411 : Sport DINSHEIM-sur-BRUCHE**

☞ Résultat de fonctionnement : 191.585,47 €

☞ Résultat d'investissement : - 20.326,53 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 20.326,53 €

**Fonction 41412 : Sport SOULTZ-les-BAINS**

☞ Résultat de fonctionnement : 37.903,53 €

☞ Résultat d'investissement : - 68.800,36 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 37.903,53 €

**Fonction 41413 : Sport WOLXHEIM**

☞ Résultat de fonctionnement : 104.136,89 €

☞ Résultat d'investissement : - 25.449,49 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 25.449,49 €

**Fonction 4144 : Sport MOLSHEIM**

☞ Résultat de fonctionnement : 552.463,99 €

☞ Résultat d'investissement : - 140.046,02 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 140.046,02 €

**Fonction 4145 : Sport MUTZIG**

☞ Résultat de fonctionnement : 248.876,21 €

☞ Résultat d'investissement : - 174.096,69 €

☞ Restes à réaliser : - 2.687,59 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 176.784,28 €

**Fonction 4146 : Sport ERGERSHEIM**

☞ Résultat de fonctionnement : 57.314,37 €

☞ Résultat d'investissement : - 168.609,35 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 57.314,37 €

**Fonction 4147 : Sport GRESSWILLER**

☞ Résultat de fonctionnement : 23.280,95 €

☞ Résultat d'investissement : 0,00 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 0,00 €

**Fonction 4148 : Sport ALTORF**

☞ Résultat de fonctionnement : 146.872,80 €

☞ Résultat d'investissement : - 20.075,52 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 20.075,52 €

**c) RECAPITULATIF :**

**RESULTATS 2018 :**

- Résultat de fonctionnement global 2018 : 2.998.190,92 €

- Déficit d'investissement global 2018 : - 1.523.207,29 €

- **Résultat global 2018** : **1.474.983,63 €**

- Restes à réaliser : - 7.446,79 €

**REPORTS 2018 :**

✓ **Section d'investissement :**

- Chapitre 001 : Déficit d'investissement total reporté : - 1.623.623,29 €

- Chapitre 001 : Excédent d'investissement total reporté : 100.416,00 €

- **Résultat d'investissement total reporté** : **- 1.523.207,29 €**

✓ **Section de fonctionnement :**

- Chapitre 002 : Déficit de fonctionnement total reporté : - 12.067,08 €

- Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement total reporté : 1.981.198,93 €

- **Résultat de fonctionnement total reporté** : **1.969.131,85 €**

✓ **Montant total de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement** : **1.029.059,07 €**

**2° arrête**

le Budget Primitif pour l'exercice 2019 du Budget Principal, aux chiffres suivants :

➔ section de fonctionnement : 3.995.207,01 €  
➔ section d'investissement : 4.814.655,56 €  
**TOTAL GENERAL** : **8.809.862,57 €**

**3° fixe**

les contributions communales recouvrées par voie fiscale, comme suit :

ALTORF	112.163,00 €
DACHSTEIN	295.533,00 €
DINSHEIM/BRUCHE	141.909,00 €
ERGERSHEIM	99.433,00 €
GRESSWILLER	155.894,00 €
MOLSHEIM	606.213,00 €
MUTZIG	328.336,00 €
SOULTZ-LES-BAINS	63.683,00 €
WOLXHEIM	<u>43.059,00 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>1.846.223,00 €</b>

**4° confirme**

en ce qui concerne le personnel du SIVOM, le maintien des primes de service pour l'ensemble du personnel du SIVOM, telles que définies par délibération N° 88-06 du 16 Mars 1988 au taux de 100 % du premier traitement brut de l'année,

#### 5° statue

au titre de la situation 2019 des effectifs du personnel SIVOM conformément à l'état, annexe du budget, des emplois permanents.

---

### **OBJET : FINANCES ET BUDGET – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU MUTZIG OVALIE MOLSHEIM**

---

**N° 19-08**

#### **LE COMITE-DIRECTEUR**

- VU** la convention de mise à disposition des installations rugbyistiques du Centre de Loisirs de MOLSHEIM-MUTZIG conclue, entre le SIVOM et le MUTZIG OVALIE MOLSHEIM, le 9 novembre 2014 ;
- VU** l'alinéa 1 de l'article 10.2 de ladite convention qui dispose que « *le SIVOM accorde une contribution annuelle à l'association correspondant à 50 % des frais d'électricité, d'eau domestique et de fuel (...)* » ;
- VU** les factures présentées à ce titre par le MUTZIG OVALIE MOLSHEIM, dûment acquittées par ses soins, qui s'élèvent à 10.877,31 € T.T.C., au titre de l'année 2018 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
décide**

d'attribuer une subvention de 5.438,66 € au MUTZIG OVALIE MOLSHEIM, représentant 50 % des frais de gestion courante de l'année 2018, conformément à la convention conclue, en date du 9 novembre 2014, entre le SIVOM et le MUTZIG OVALIE MOLSHEIM,

**précise**

que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2019,

**et autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au versement de cette subvention.

